

Mai 2023



COMMISSION ACCESSIBILITE



PETIT RAPPEL HISTORIQUE

Par délibération N° 2013/63 le Conseil Municipal dans sa séance du 9 juillet 2013 a adopté un Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics (PAVE).

Ce plan d'accessibilité est placé sous la responsabilité et la compétence de la Ville et de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine (PMM CU).

□ de la Ville :

- pour l'accessibilité aux établissements recevant du public (école, bibliothèque, Mairie, annexes...etc...)
- pour l'accessibilité à la voirie et aux espaces publics (passages piétons, stationnement handicapé, rampes d'accès à la plage, etc...)

□ de PMM CU / Direction mobilité :

pour l'accessibilité aux arrêts et abris-bus.

La Commission d'Accessibilité s'est réunie une première fois en novembre 2012.
La dernière commission s'est tenue le 15 Janvier 2018.

COMMISSION ACCESSIBILITE

Les quatre points développés:

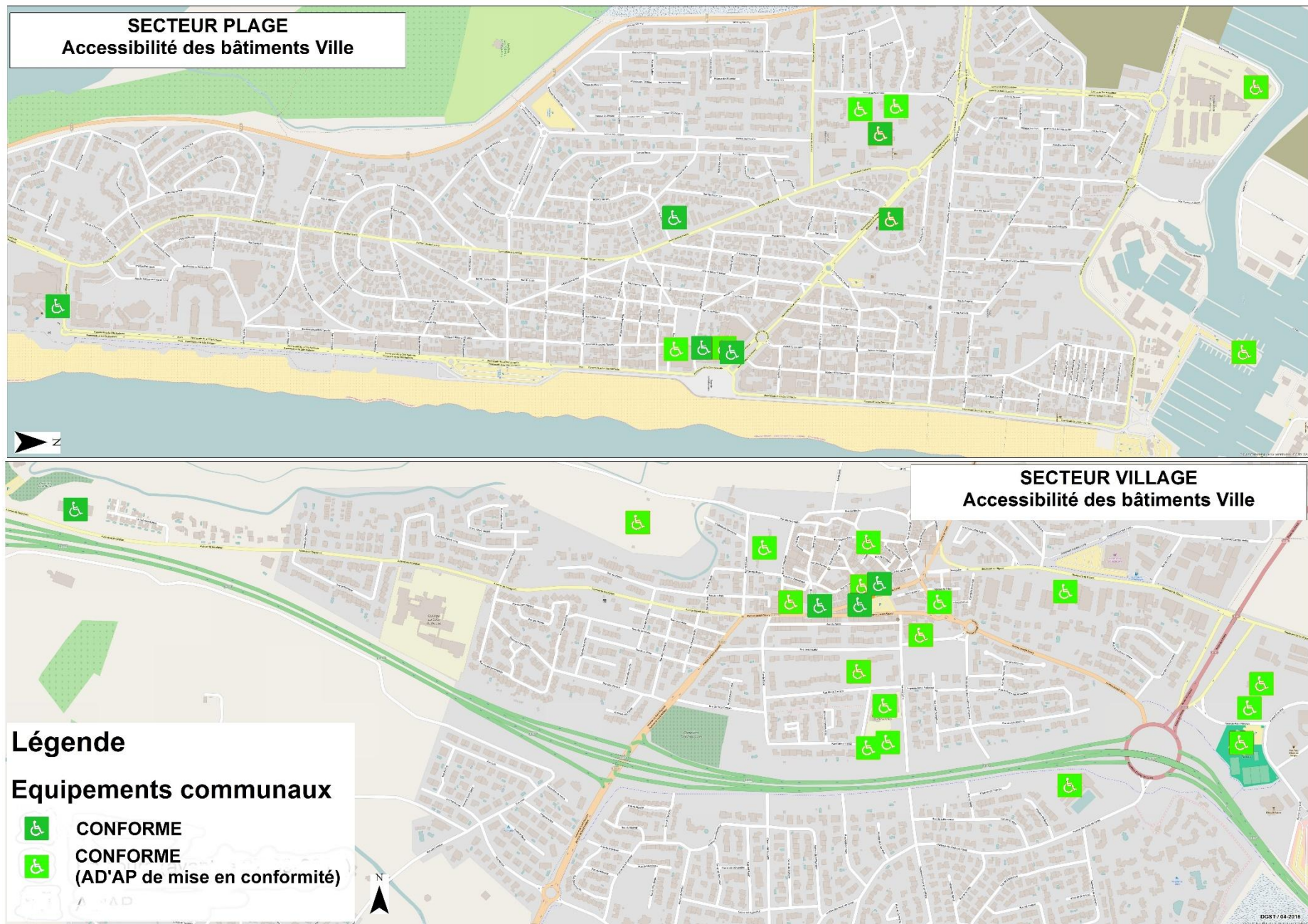
**1 – Accessibilité et bâtiments recevant du public (ERP Ville) /
Opérations placées sous la responsabilité de la Ville**

**2 – Voirie et accessibilité / Opérations placées sous la responsabilité
de la Ville**

**3 – Plage et accessibilité / Opérations placées sous la responsabilité
de la Ville**

**4 – Transports en commun et accessibilité / Opérations placées sous la
responsabilité de PMM CU / Direction des mobilités**

1 – Accessibilité et bâtiments recevant du public (ERP Ville)



OPÉRATIONS PLACÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA VILLE

ACCESSIBILITÉ AUX ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Petit rappel:

32 bâtiments recensés par la Ville, recevant du public allant de la 2^{ème} à la 5^{ème} catégorie

Le 28 septembre 2015, la ville a déposé un ad 'AP, enregistré sous le n°AD 066 037 15 F0016

16 bâtiments (16) ont fait l'objet de l'ad'AP pour une période de 4 ans (01-01-2016 au 31-01-2020)

A ce jour, l'ensemble des ERP propriétés de la commune sont conformes à la réglementation PMR.

Toute nouvelle acquisition fait l'objet de travaux de mise en conformité.

BATIMENT	Catégorie et type	Montant des travaux
Ecole Jean MERMOZ	3 ème	19 177,96 €
Médiathèque Albert CAMUS	5 ème	10 865,76 €
Ecole Pierre et Marie CURIE	4 ème	17 634,00 €
Ecole Les paquerettes	4 ème	9 348,00 €
Halle des sports Pierre DE COUBERTIN	2ème	52 737,66 €
Salle des mariages	5 ème	500,00 €
Stade Saint Michel	2 ème	2 000,00 €
Annexe Mairie centre	5 ème	500,00 €
Hotel de Ville	5 ème	100,00 €
Centre Technique Municipal	5 ème	500,00 €
Halte Garderie		500,00 €
DRCAG	5 ème	500,00 €
Salle polyvalente DOJO	3 ème	500,00 €
Maison des anciens combattants	5 ème	3 306,00 €
Eglise	3 ème	315,45 €
Centre de natation Arlette FRANCO	2 ème	20 188,46 €
Escultors	5 ème	9 144,56 €
Galerie des Hospices	5 ème	500,00 €
Théâtre Jean PIAT	3 ème	10 035,20 €
Bureau des affaires scolaires	5 ème	30 673,44 €
Gymnase Eric TABARLY	3ème	1 500,00 €
Poste de police municipale	5 ème	49 679,72 €
Salle Ecoute du port	4 ème	46 694,25 €
Tennis Europa	4 ème	18 809,09 €
Maison des jeunes	4 ème	1 500,00 €
Mas Roussillon	5 ème	80 000,00 €
Foyer MOUDAT	4 ème	138 480,00 €
Maison de la chasse	6 ème	Dérogation
Maison BOLTON	5 ème	18 289,00 €
		543 978,55 €



3 MISE EN ACCESSIBILITÉ « ECOUTE DU PORT »



APRES REALISATION



PC-7

ETAT DES LIEUX



PC-8



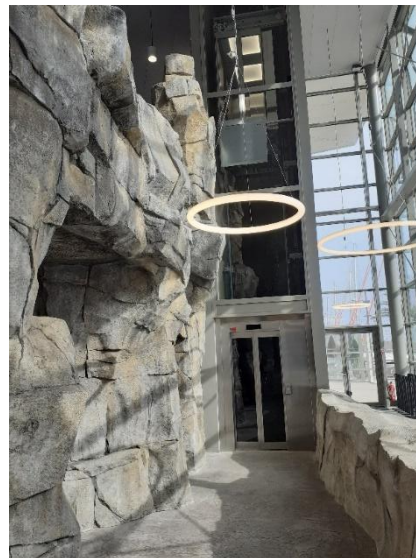
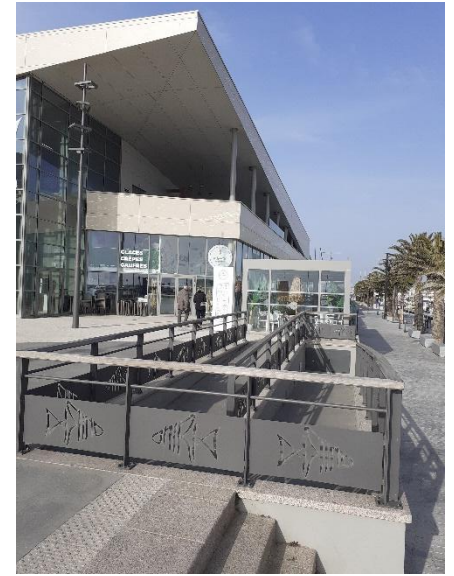
FOYER MOUDAT



MAS ROUSSILLON



ONIRIA AQUARIUM



2 – Voirie et accessibilité

OPÉRATIONS PLACÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA VILLE

ACCESSIBILITÉ À LA VOIRIE ET AUX ESPACES PUBLICS:

Depuis l'adoption du PAVE, 50 000 € TTC sont affectés tous les ans pour ces travaux et décomposés comme suit :

- 30 000 € destinés à la mise en conformité des passages piétons
- 20 000 € destinés à la mise en conformité des parkings

Liste non exhaustive des mises en conformité des parkings pour personnes à mobilité réduite réalisés (20 000 € TTC):

- Rue des 3 consuls (proximité cimetière + commerces)
- Promenade de la Côte Vermeille
- Etc...

Liste non exhaustive des mises en conformité des trottoirs et des passages piétons pour PMR réalisés en 2022 (30 000 € TTC):

- Allée Michelet
- Rue Roger RAMON et Michel CAROLA
- Voie des flamants roses
- Rampe accès PMR du CTM

QUELQUES EXEMPLES DE REALISATIONS



TRAVAUX RAMPE PMR
« THÉÂTRE JEAN PIAT »

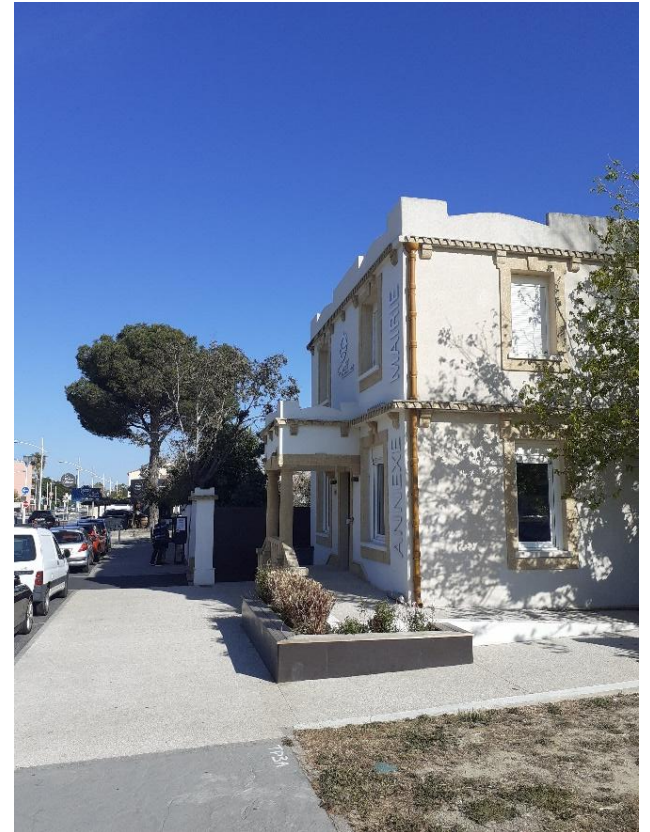


Exemple de réalisations: remise à niveau du cheminement d'accès au centre de natation et annexe Mairie

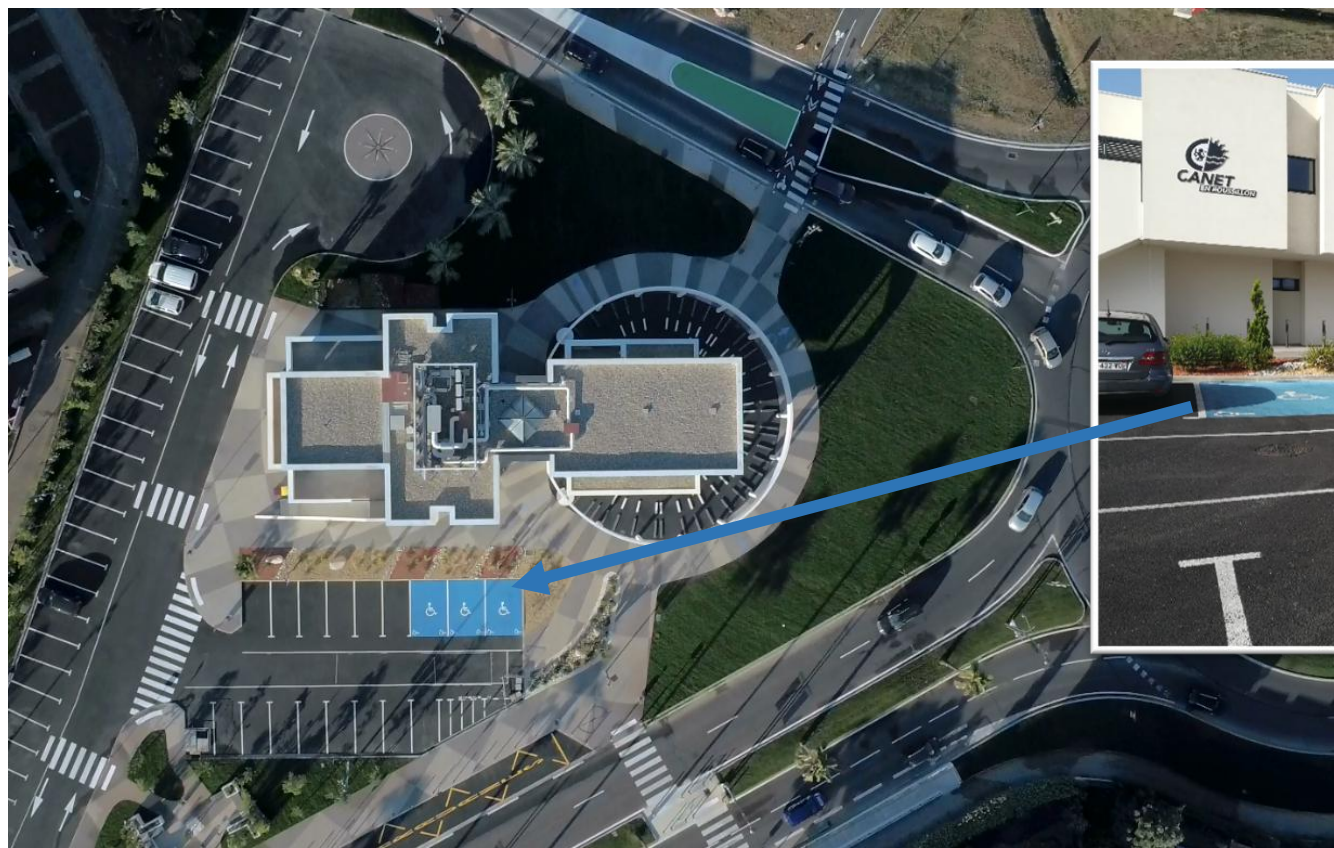


Centre de natation

Rampe handicapée annexe Mairie



Exemple de réalisations: Office du Tourisme



Exemple de réalisations: Cheminement Bd Las Bigues – Liaison Village et Plage



Roussillon / Palmiers



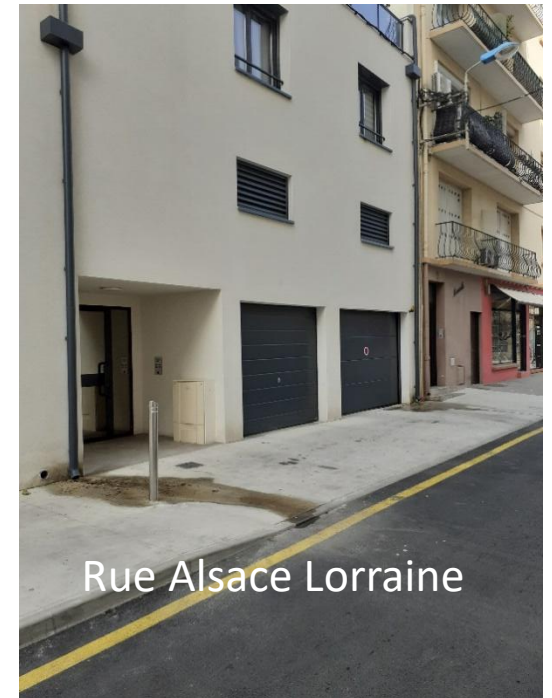
Rampe accès Poste



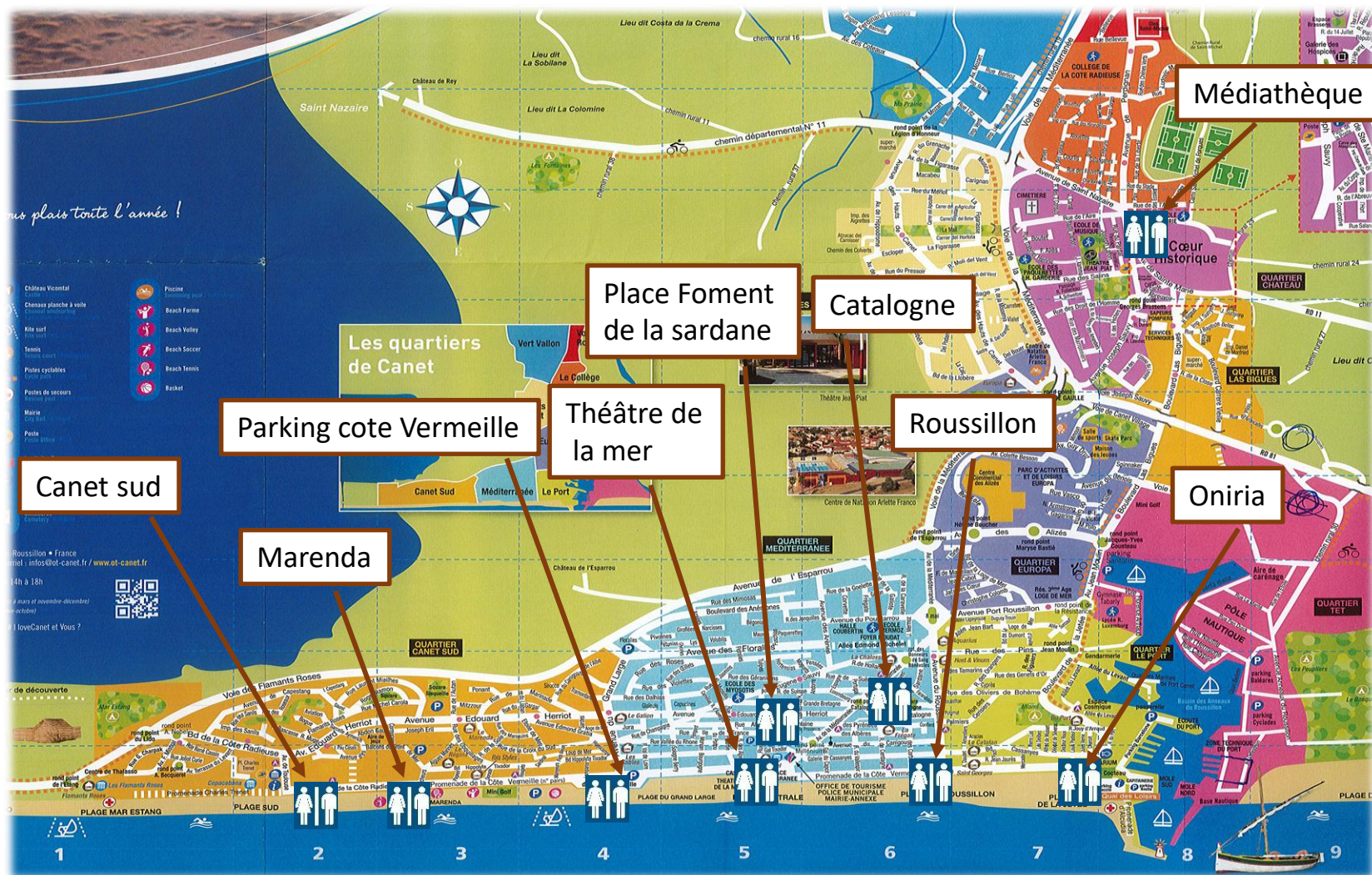
Exemple de réalisations: Cheminement Avenue Guy Drut - Cinémas



Avenue du Pountarrou / Cheminement vers le groupe scolaire Jean Mermoz et la halle des sports Pierre de Coubertin



**MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ENSEMBLE DES SANITAIRES PUBLICS (9 SITES)
OPÉRATIONS PLACÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA VILLE
COÛT: 450 000 € TTC**





Site Médiathèque – Avenue de Perpignan



Promenade de la Côte Vermeille / Avenue du Roussillon



Avenue de Catalogne



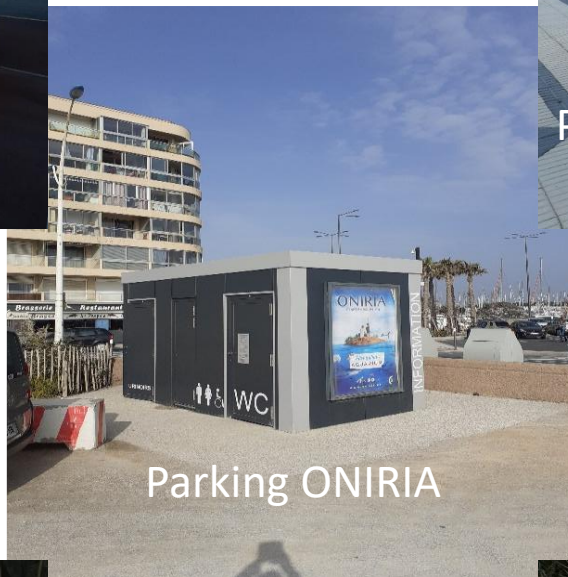
Promenade de la Côte Vermeille /
Théâtre de la Mer



Place Foment de la Sardane



Promenade de la Côte Vermeille /
Marena



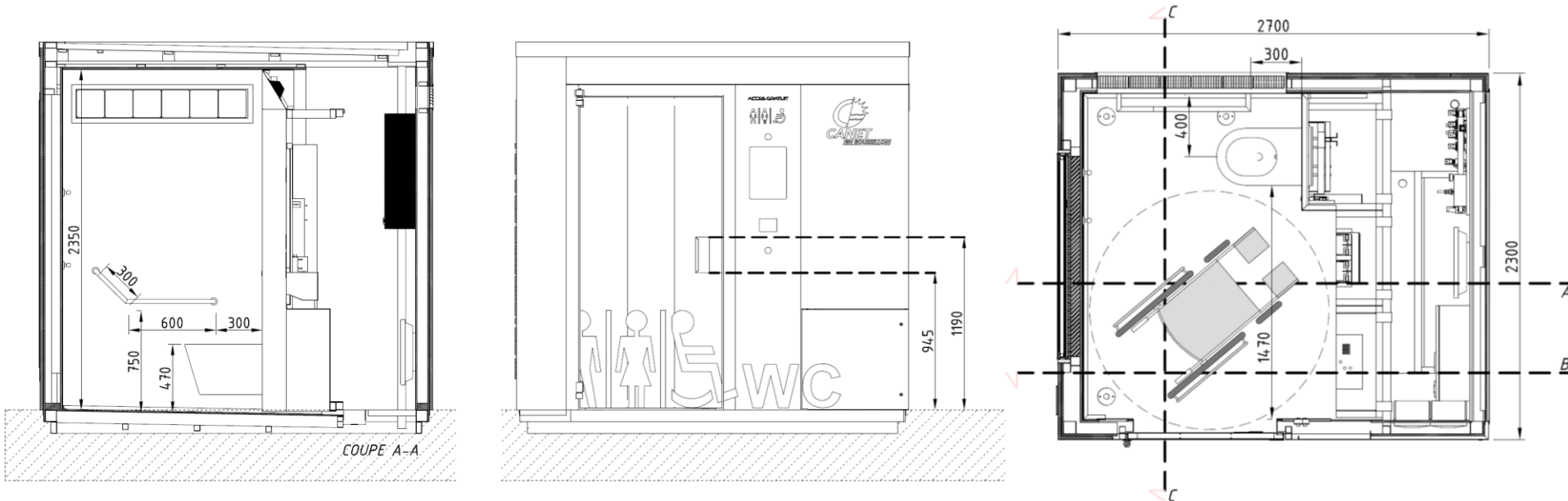
Parking ONIRIA



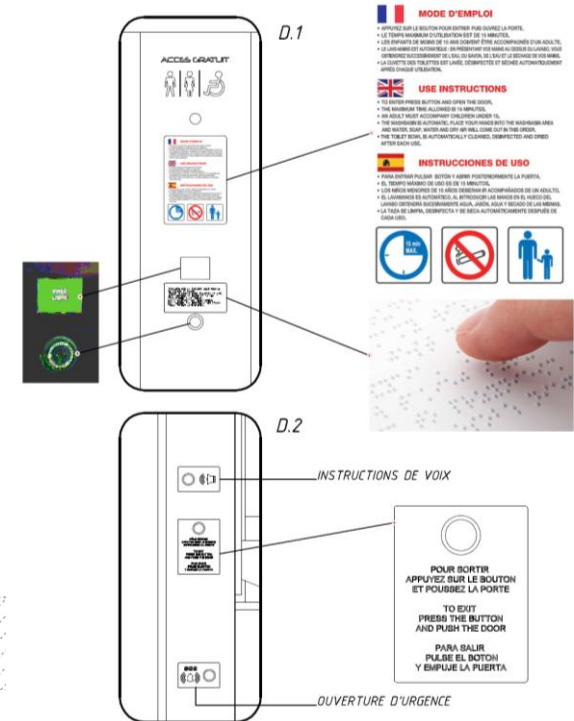
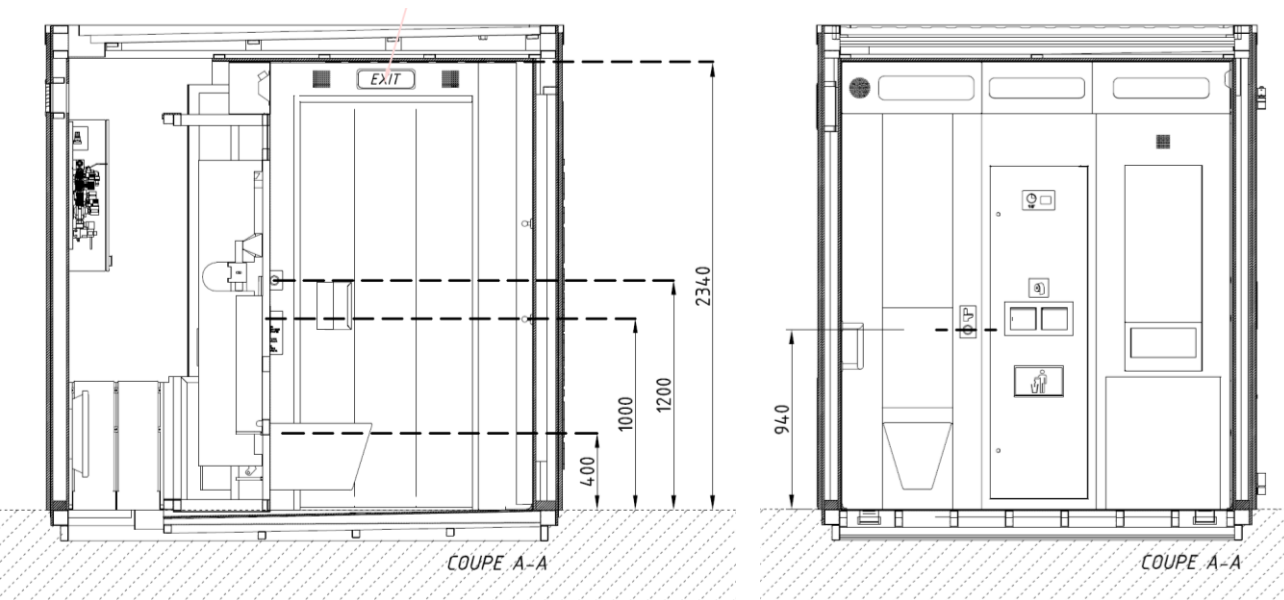
Promenade de la Côte Vermeille /
Grand Large



Promenade de la Côte Vermeille /
Canet Sud – Charles Trenet



Plans Techniques des Sanitaires



3 – Plage et accessibilité



Légende

Poste de Secours et accessibilité PMR

 Poste de secours accessible PMR

Escaliers et rampes

Rampes d'accès à la plage

 Existantes

 Existante (réalisée en 2017)



Mise en conformité « accès à la plage » :

Aménagement réalisée en 2017 :

« Accès au club de plage Soleil Bleu »

Coût : 47 770,93 € TTC



Nota:

- *les 7 postes de secours sont équipés de « tiralos » et sont accessibles par un platelage bois d'une largeur de 2 m.*
- *6 postes bénéficient de tapis PMR*

Exemple d'aménagement / Cheminements PMR / Secteur Plage



Exemple de réalisations récentes / Cheminements PMR / Secteur Plage

